

## Le Burundi crie au complot suite à un Rapport de l'ONU sur les droits humains

Deutsche Welle, 20.09.2019 Un rapport des Nations unies sur les droits humains accable les autorités burundaises. La Commission des droits de l'homme de l'ONU met directement en cause le président burundais dans des actes de violations des droits humains. Le pouvoir burundais répond qu'il s'agit d'un complot de pays étrangers.

La Commission des droits de l'homme de l'ONU a pointé les services de sécurité du Burundi et des membres de jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure. Selon ce rapport, le gouvernement burundais et sa milice ont perpétré des violations massives des droits humains au cours de l'année 2018, notamment des exécutions sommaires, des viols, des enlèvements, des passages à tabac et des actes d'intimidation à l'encontre d'opposants politiques. La Commission des droits de l'homme indique que la plupart de ces exactions ont eu lieu avant le référendum constitutionnel qui donne désormais au président Pierre Nkurunziza la possibilité de rester au pouvoir jusqu'en 2034. Suite à ce rapport accablant, nous avons joint l'ambassadeur Tabu Rénovat, représentant permanent du Burundi auprès des Nations unies à Genève : "Dans un premier temps, je dois vous dire que le Burundi n'est pas accablé par ce rapport parce que c'est un rapport habituel, au regard de son contenu. Donc, il n'y a rien qui puisse accabler le Burundi." Violations en hausse Le Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a pourtant fait état jeudi (19 septembre) d'une augmentation des actes d'intimidations et des cas de représailles à l'encontre de militants des droits de l'homme et membres de la société civile au Burundi. Le Conseil des droits de l'homme avait mandaté une commission en 2017 qui a signalé que des violations graves avaient continué à être commises en 2017 et 2018. L'Ambassadeur Tabu Rénovat attaque ce rapport sur le fond et sur la forme : "Cette commission a été mise en place dans des conditions de pure injustice parce que le Burundi n'a pas été invité à participer", dit-il. "Elle s'est fondée sur un rapport qui venait d'être enquêté indépendamment des Nations unies. Le rapport qui venait d'être rédigé contenait beaucoup de mensonge que le Burundi a rejeté." Parmi les accusations portées contre le régime en place à Bujumbura figure la suspension, le 27 septembre 2018, d'environ 130 ONG internationales par le Conseil national de sécurité du Burundi.